

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date du Conseil Municipal**  
6 mars 2023  
**Date de convocation**  
28 février 2023

**Nombre de Conseillers**  
En exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

**Présents** : M. M. COËNT, Mme L. DOMET-GRATTIERI, M. T. RYO, Mme L. LE COADOU, M. D. NEUHAARD, Mme A. RAINGUE-GICQUEL, M. L. PONNELLE, Mme L. HEGWEIN, M. P. GOYAL, M. D. AMISSE, Mme F. PAYEN, M. D. MOURGUES, Mme M.A. GUEDES, Mme G. KERLEAU, M. S. BLOCH, Mme L. PRECIGOUT, M. C. BAHOLET, M. G. DERVAL, M. T. CHEVALIER, M. B. GUEGAN, Mme A. DURAND, Mme L. FOUCHER, M. P. HASPOT, Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF, M. M. BERASALUZE, Mme C. ODIAU-MATHIEU

**Pouvoirs ont été donnés :**

Mme L. THILL	à	Mme M.A. GUEDES
Mme A. DANET	à	Mme A. RAINGUE-GICQUEL
M. R. MORIN	à	Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité.

Monsieur Hubert FAIVRE-PIERRET, Directeur Général des Services, a été nommé auxiliaire à ladite secrétaire pour cette séance.

**20.03.2023**

**LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE RESTREINTE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RÉALISATION D'UNE MÉDIATHÈQUE**

La ville de Saint-André des Eaux envisage de réaliser un nouvel équipement abritant principalement la future médiathèque dans son centre-bourg. Le terrain retenu se situe à proximité du centre bourg, sur une parcelle sur laquelle est implantée une ancienne habitation.

Ce projet offrira une opportunité de participer au dynamisme du centre-bourg avec un équipement ouvert à tous, clairement identifiable. Il deviendra un pôle culturel majeur sur le territoire communal.

Pour la réalisation de ce nouvel équipement, des parcelles actuellement occupées par une habitation et situées à proximité du centre-bourg ont été acquises par la municipalité.

Le projet intègre la déconstruction de l'habitation existante, la construction d'une médiathèque et les aménagements extérieurs associés (compris la réalisation d'une voie de desserte au quartier de l'O.A. P « Pré ALLAIN »).

Au préalable de la consultation des équipes de maîtrise d'œuvre, la collectivité a retenu le Bureau d'études PRÉPROGRAM pour l'assister dans l'élaboration du programme (document qui sera transmis aux candidats présélectionnés pour remettre une offre) jusqu'à la validation de l'A.P.D.

La note de synthèse reprend les principaux éléments du programme. Elle a pour objectif notamment de présenter l'opération au stade du lancement de la consultation du maître d'œuvre (remise de candidatures).

L'estimation des coûts des travaux est évaluée à 1 930 000 € H.T. (compris construction neuve, aménagements des espaces extérieurs et démolition) (valeur septembre 2023).

#### **Extrait du « Projet Culturel Scientifique Educatif et Social » - mai 2022**

« La construction d'un nouveau lieu culturel à Saint-André des Eaux constitue un des trois grands projets du mandat municipal, aux côtés de la dynamisation du centre bourg et du réaménagement du complexe sportif. L'ambition d'offrir aux Andréanais un espace de culture et de débats s'inscrit dans une vision à long terme du développement global de la commune. On l'a vu, un des enjeux majeurs du territoire est d'accompagner la forte croissance de la population, instruite et active, ce qui nécessite notamment de mettre en place des actions d'ancrage en dehors des horaires de travail. Initialement imaginé près de l'Espace du Marais, le projet avait pour ambition de créer une complémentarité avec cet équipement existant tout en mutualisant les stationnements.

Cependant, la démarche du plan-guide (dans le cadre de l'AMI Cœur de bourg) actuellement menée autour des équipements a permis de mettre en évidence l'inconvénient majeur de cette localisation initiale dans la mesure où elle ne bénéficiera pas ni ne participera à la dynamisation du centre-bourg historique et commercial.

Une opportunité foncière rue de la Gaudinai, à proximité de l'église et à égale distance des écoles Jules Ferry et Notre Dame, vient aujourd'hui rendre possible l'insertion du centre culturel au cœur du bourg. Le changement de localisation intervenant en début d'élaboration du projet, cela ne modifie ni ses objectifs, ni le calendrier prévisionnel.

Le projet s'articule autour d'une médiathèque de type Troisième lieu, voulue comme un véritable espace utile de rencontre et de culture, mais aussi de travail, individuel ou collectif. La médiathèque sera le principal équipement culturel de la commune et se situera au cœur de la politique de la ville en matière culturelle, éducative et sociale.

Le bâtiment sera évolutif et accessible, porteur d'une identité embrassant tout à la fois les loisirs, les arts, les savoirs, et le partage. »

#### **Projet retenu :**

La bibliothèque a été transférée en 2018 dans les anciens bâtiments des services techniques, à proximité des équipements sportifs et du Camping. Cette installation, qui se voulait temporaire, permettait de disposer de surfaces plus adaptées aux besoins.

Aujourd'hui, la réalisation d'une construction neuve est l'opportunité de disposer d'un outil adapté, en plein centre-bourg de Saint-André des Eaux.

La réalisation de cet équipement s'inscrira dans des objectifs environnementaux (objectif RE2020 recherché).

Le programme définit aussi un certain nombre d'autres exigences (Chantier à faibles nuisances, niveau 1 du label bâtiment biosourcé sans labellisation, confort visuel...).